

ville auvergne



L'enfant au centre de nos projets

# Projet pédagogique



# Saugues

# 2018



### **Présentation du centre de Loisirs de Saugues**

Le centre de loisirs de Saugues accueille les enfants de 3 à 13 ans de 7h30 à 18h30 au hall des sports de Saugues , la première semaine des vacances pour les petites vacances, sauf à Noël où le centre est fermé. Pour les grandes vacances le centre est ouvert 5 semaines à partir du Lundi 9 Juillet 2018.

Il est géré par l'Association Ville Auvergne .

**Vous pouvez joindre l'association au :**

04 71 76 88 10 ou au 06 60 16 76 39

**Adresse de l'association :**

Ville Auvergne

Armandon

43230 SAINT PREJET ARMANDON

**Mail de l'association :**

[contact@villeauvergne.org](mailto:contact@villeauvergne.org)

**Coordonnées du centre de loisirs de Saugues :**

**Directrice :** Magali Rassalle

Hall des sports

Avenue du Gévaudan

43170 Saugues

07 67 8710 43

[al-saugues@villeauvergne.org](mailto:al-saugues@villeauvergne.org)

**Le centre de loisirs de Saugues dispose :**

- \* D'une salle de sieste au niveau 0 ainsi qu'au niveau -2
- \* D'une salle pour les activités au niveau 0
- \* Des sanitaires au niveau 0 dont un petit wc pour les petits et un wc équipé d'un réducteur et un marche pied pour les plus petits.
  - \* Un accès au gymnase au niveau -1
- \* Une salle temps calmes et coin lecture au niveau -2
  - \* Un dojo au niveau -2

Nous avons également à l'extérieur un grand terrain pour les jeux extérieurs, grands jeux

Nous sommes à 5 min du plan d'eau biologique de Saugues ainsi que de la

base de loisirs ( Téléski, bouée tractée, paddle )

A 10 min du centre équestre .

### Inscriptions

#### Pour une 1ère inscription :

Une fiche d'inscription est à remplir avant l'arrivée de votre enfant.  
Le n° d'allocataire, le quotient familial et les photocopies des pages de vaccinations de l'enfant sont à fournir.

#### Pour une inscription classique :

L'inscription de l'enfant doit se faire une semaine à l'avance pour un enfant qui mange à l'accueil et au moins la veille pour un enfant qui vient à la demi-journée ou à la journée sans prendre le repas.  
L'accueil de loisirs propose un forfait semaine.

Pour inscrire votre enfant vous pouvez contacter la directrice par téléphone ou sms au 07 67 87 10 43 ou par mail à : [al-saugues@villeauvergne.org](mailto:al-saugues@villeauvergne.org) ou vous pouvez également vous inscrire via le portail famille en demandant les identifiants à la directrice ou en contactant l'association. Vous pouvez aussi appeler l'association au 04 71 76 88 10.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de l'association :

<http://villeauvergne.org/index.html>

### **Capacité d'accueil**

Age	Capacité d'accueil	Nombre d'animateurs	Période
3/6 ans	8	1	Automne
3/6 ans	8	1	Hiver
3/6ans	8	1	Printemps
3/5ans	16	2	Été
Age	Capacité d'accueil	Nombre d'animateurs	Période
6/8ans et 9/13 ans	24	2	Automne
6/8ans et 9/13 ans	24	2	Hiver
6/8ans et 9/13 ans	24	2	Printemps
6/8ans	24	2	Été
9/13 ans	12	1	Été

--	--	--	--

### **Repas**

Nous mangeons tous les midis au centre de la Margeride situé : 8 rue des Tours Neuves à Saugues.

Les plus petits (3/5 ans ) mangeront à part des grands sur des tables et chaises adaptées à leur taille .

Les menus sont affichés à l'entrée du centre de loisirs sur le panneau d'information.

Les enfants qui ne mangent pas à la cantine peuvent être récupérés au centre de loisirs de 11h45 à 12h et peuvent revenir à partir de 13h30.

### **Goûter**

Les goûters seront faits maison  
Chaque jour les enfants feront leur goûter

### **Adhésion annuelle**

Une adhésion de 3 euros par famille est demandée pour accéder aux diverses activités et services proposés par l'association.

### **Tarifs**

Le prix comprend le repas, le goûter, la journée d'animation et les éventuelles prestations extérieures.

	1/2 journées	Journée complète	Forfait semaine
QF 300	3,42e	5,70e	21,50
QF 500	3,48e	5,80e	23,15e
QF 700	4,87e	8,12e	32,41e
QF 1000 et +	6,30e	10,50e	46e

*Nous demandons un supplément de 3euros pour les veillés*

### **Aides**

Vous pouvez obtenir des aides auprès :

- \* des comités d'entreprise
- \* des déductions d'impôts pour les enfants de moins de 6 ans
- \* possibilité de payer en chèques vacances
- \* Pour les camps vous pouvez vous renseigner auprès de la directrice

### **Rappel des objectifs éducatifs de l'association Ville Auvergne**

L'association Ville Auvergne est un mouvement qui s'alimente du militantisme de ses membres et de ses techniciens. Profondément attachée aux valeurs de l'éducation populaire, son but est d'offrir aux enfants et jeunes de notre monde rural des loisirs éducatifs de qualité de manière complémentaire aux autres acteurs de l'éducation afin qu'ils acquièrent, entre autres, les compétences sociales indispensables à leur citoyenneté

Les intentions éducatives de l'association

- Favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté
- Ouvrir à la construction de l'individu
- Contribuer à donner aux publics des repères éducatifs
- Intégrer des personnes porteuses de handicap
- Développer la formation et l'accompagnement
- Développer l'accès aux cultures
- Développer des initiatives de co-éducation avec nos partenaires

### **Mission de l'accueil de loisirs**

Il s'agit d'offrir un lieu et un mode d'accueil adapté aux besoins des familles durant les vacances scolaires au sein d'un espace de vie collectif.

- **Le bien être de l'enfant** est au coeur du projet pédagogique.

L'encadrement est assuré par des professionnels qualifiés du secteur de l'animation.

La faculté des encadrants à animer un groupe autour d'activités collectives est le fondement de l'accueil en centre de loisirs. Le jeu a une fonction essentielle comme vecteur d'apprentissage, de communication et d'expression.

Outre le bien être de l'enfant, l'accueil en centre de loisirs **doit garantir la sécurité de l'enfant : surveillance, activités sécurisées, respect des règles d'hygiène, prise en charge médicale .**

## Encadrement

A ce titre, le rôle du directeur, des animateurs et des partenaires est fondamental. Par leur savoir-être (comportement), leur savoir (compétences, expériences, formations spécifiques BPJEPS/BAFD/BAFA/CAP PETITE ENFANCE), leur savoir-faire (pédagogie), ils doivent tous répondre à une volonté éducative dans les domaines essentiels au bon développement des enfants : plan physique, manuel, intellectuel, social et affectifs.

## Liaison avec les parents

L'écoute est un aspect fondamental du métier d'animateur.

Le lien avec la famille est très important, il permet d'instaurer un climat de confiance.

Le temps de l'échange, lors de l'arrivée et du départ de l'enfant, est donc un moment fort et important.

Le projet pédagogique est à disposition des familles.

Elles sont informées du déroulement de la journée de leur enfant par l'équipe d'animation et des éventuelles modifications de planning.

La liaison avec les parents se fait au moment de l'accueil le matin :

formulation des attentions à porter à leur enfant et le soir au moment du départ en termes de compte-rendu de journée.

## Information aux parents

Les parents sont informés :

- de la programmation des activités
- des consignes en cas de sorties ( piques-niques , baignades , sorties ...)
- des goûters et des repas
- des éventuelles modifications de planning

L'activité au cœur du projet pédagogique

L'activité favorise l'éveil chez l'enfant en lui permettant d'expérimenter, d'apprendre, de regarder, d'écouter, de toucher... Tous ses sens sont en éveil. L'activité lui permet de développer ses capacités imaginaires et créatives. On y retrouve :

L'activité manuelle

L'activité sportive

L'activité culturelle

L'activité culinaire...

**L'activité** en ALSH **est importante** pour l'enfant car elle lui permet de faire des découvertes et de se trouver en interaction avec d'autres enfants et des adultes.

**L'A.L.S.H. est aussi un lieu où le rythme de chacun est pris en compte, en laissant les enfants évoluer dans le centre, lors d'activités informelles, afin qu'ils donnent cours à leurs propres envies**

### **\*La place de l'animateur**

Après de l'enfant, les fonctions de l'animateur sont de :

- faire jouer
- donner à jouer
- laisser jouer
- jouer avec

### **\*L'enfant acteur**

L'enfant peut s'exprimer et échanger sur le déroulement de la journée écoulée (ce qui a été ou pas).

Les animateurs écoutent les enfants si l'activité proposée ne plaît pas. Ils doivent leur permettre d'être force de proposition et d'être acteurs de leurs loisirs.

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

### **Favoriser l'autonomie, le respect et le vivre ensemble**

- =>Mettre en place des règles de vie respectueuses de chacun des acteurs (enfants, adultes), règles de vie positives.
- =>laisser à chacun l'occasion de s'exprimer
- =>mettre en place des temps d'échange et de discussion
- =>favoriser la sociabilisation
- =>faire appliquer les règles de vie
- =>mettre en place des bilans de journée

=>être à l'écoute et avoir une relation de confiance avec les familles les enfants et tous les acteurs de l'accueil de loisirs.  
=>intégrer les familles à la vie du centre.  
=> En donnant des repères aux enfants  
=> En mettant le matériel, ateliers autonomes, jeux ... à la disposition des enfants  
=> En laissant les enfants se servir seuls ( en mettant tout en œuvre, matériel et environnement sécurisé)

### **-Favoriser la coopération et l'entraide**

=>favoriser la vie en collectivité, la mixité, le partage et le respect de chacun  
=>intégrer les enfants dans les tâches de la vie quotidienne  
=>favoriser l'entraide entre petits et grands  
=>accompagner les jeunes dans la préparation d'activités de la manière la plus autonome qu'il soit.  
=>réaliser des activités, jeux et grands jeux basés sur la coopération.

### **-Contribuer à l'apprentissage des enfants à travers le plaisir et la découverte**

-Favoriser le développement créatif et physique de l'enfant  
=>présenter un contenu d'activités diverses et variées  
=>mettre à disposition du matériel pédagogique, ludique et récréatif dont l'enfant peut se servir seul de manière autonome  
=>proposer des sorties et des intervenants extérieur.  
=>décorer la salle afin d'établir un environnement plaisant.  
-Permettre à l'enfant de gérer son temps libre en tout autonomie  
=>permettre à l'enfant de faire de vrais choix et d'anticiper ses choix par la tenue d'un planning d'activités visibles  
=>permettre à l'enfant de ne pas faire d'activités s'il le souhaite  
=>Instaurer des coins « autonomes » (lecture, dessins, jeu d'imitation, jeu de construction...).

### **-Permettre à l'enfant d'être acteur du centre**

=>mettre en place des temps de réunion contenant plusieurs temps :  
Proposition des activités de la journée  
Retour sur les règles de vie  
Temps d'expression des enfants sur la journée

- =>mettre en place des règles de vie en concertation avec les enfants (les guider pour les règles de vie non négociables) et réaliser un panneau les récapitulant avec eux
- =>impliquer l'enfant dans les temps de préparation et rangement du matériel
- => En organisant des journées « tout au choix » où les enfants pourront avoir le choix de leurs activités

### *Sensibiliser au Respect de l'environnement*

-Développer des activités et des pratiques de développement durable.

- =>sensibiliser à l'importance du tri
- =>mettre en place des poubelles de tri
- =>éviter le gaspillage (à l'aide d'affiche de signalisation)

### *-Découvrir et apprécier le monde qui nous entoure*

- => proposer des activités liées au milieu naturel
- =>favoriser les activités à l'extérieur quand le temps le permet

### *Accompagner les animateurs*

-Mettre en place un temps de bilan de chaque journée.

-Être à l'écoute et être disponible

-Mettre en place un coin ressources

-Evaluer les compétences

Veiller à ce que l'enfant se sente et soit en toute sécurité physique et affective

-Assurer la sécurité affective

=>veiller au principe d'égalité entre les enfant

=>respecter les différences ainsi que la vie privée

=>être à l'écoute, présent et disponible pour l'enfant, l'animateur est à l'écoute des confidences mais ne porte pas de jugement de valeur et reste dans le secret (sauf cas d'extrême urgence).

-Assurer la sécurité physique  
=>veiller au respect des règles de sécurité et de soin : se laver les mains, savoir utiliser le contenu d'une trousse à pharmacie  
=>s'assurer de la présence de trousse pharmacie lors des sorties  
=>veiller à la présence d'un animateur dans chaque espace de vie  
=>veiller à la bonne tenue du journal d'infirmierie

-

Respecter le rythme de l'enfant  
=>proposer des temps d'accueil échelonnés  
=> Inclure des temps de récréation au milieu d'une activité  
=>proposer des temps de repos, de pause durant la journée en alternant temps calmes et d'activités.  
=>organiser une journée type en proposant des temps libres  
=>prendre le temps de manger (goûter et repas)

## **VIE QUOTIDIENNE**

Organisation et animation des différents temps

### **Temps d'accueil**

Le temps d'accueil se fait de 7h30 à 9h30 le matin et de 17h à 18h30 pour le soir.

**Ce moment est important car il permet l'échange avec les parents.**

**Pour les plus petits un espace personnalisé avec des rangements pour leurs affaires sera installé à l'accueil du centre de loisirs, pour les plus grands des portes manteaux seront mis**

## **à disposition à l'accueil du centre de loisirs**

Des coins de jeux (jeux de société, dessins, coloriages, jeux d'imitation) seront préparés par l'équipe d'animation à l'avance. Si le temps le permet les enfants auront la possibilité d'aller dehors. L'animateur chargé de l'accueil doit remplir la feuille des inscrits en faisant bien attention de noter l'heure d'arrivée et de départ. Après l'appel des enfants, cette feuille doit être remise à la directrice.

Le groupe des petits 3/5 ans seront dès l'accueil dans leur salle .

### **Temps d'activité**

Le groupe peut être divisé en 3 groupes d'âge  
: les 3 - 5 ans et les 6 / 8 ans et 9/13 ans

Avant de commencer les activités, les animateurs organiseront des boosters matinaux (chants, petits jeux , danse, ...)et la journée sera présentée aux enfants à l'aide d'un fil conducteur (personnage, thème, lettre...).

Les activités doivent être préparées auparavant afin de présenter un modèle aux enfants. Le matériel et la salle doivent être mis en place en amont. Après chaque activité le matériel devra être nettoyé et rangé. Chaque activité commencée doit être terminée.

Les espaces d'activités doivent être décorés tout au long des vacances.

### **Temps calmes**

Afin de respecter les rythmes de vie de l'enfant, un temps calme sera proposé aux enfants (les petits et les grands) après le repas de 13h15 à 13h45

L'animateur devra préparer en amont son temps calme.

Des ateliers autonome seront à disposition , atelier de transvasement, pâte à modeler, jeux de société, perles à repasser, coloriage ...

Les petits et grands seront séparés et encadrés par un animateur.

### **Temps de sieste**

Les enfants le désirant peuvent aller faire un temps de sieste, un animateur les prendra en charge, dans une pièce dédiée.

### **Temps de repas et de goûter**

Le repas du midi se déroulera de 12h à 13H et le goûter de 16h15 à 16h45.

Les enfants mangeront tous dans la même salle et se placeront comme ils le désirent en essayant qu'il y ait au moins un animateur par table.

Pour les plus petits ils mangeront sur des petites tables à part des grands.

Les animateurs seront là pour accompagner les enfants lors du repas

en essayant de favoriser leur autonomie en les laissant se servir seuls s'ils le désirent.

Chaque table débarrasse les assiettes et les empile au bout de table.

Après le goûter, un bilan de journée sera organisé et permettra d'échanger sur la journée et de proposer des idées d'activités.

### Rythme de travail des animateurs

Les animateurs commencent à 7h30, 8h, 8h30 ou 9h et terminent à 17h 30, 18h ou 18h30.

Une pause de 30 minutes est obligatoire par jour (soit 30 minutes le midi soit 3 pauses dans la journée).

### Collaboration

Nous travaillerons en collaboration avec les écoles, crèche, service sociaux, nous prendrons connaissance des projets des écoles.

### Usage du téléphone portable

Il est strictement interdit d'utiliser son téléphone portable en présence des enfants il est autorisé pour chercher les activités, il devra être rangé.

### Temps d'échange

Chaque jeudi soir une réunion sera organisée afin d'échanger sur la semaine écoulée et d'anticiper les activités prévues la semaine suivante (sortie, grand jeu...) Elle permet aussi de discuter des problèmes rencontrés. Un bilan sera également fait en fin de journée après que les enfants soient partis.

## Evaluation du projet pédagogique

Le projet pédagogique sera évalué en fin de séjour et sera évalué sous forme de fiches. Chaque animateur disposera en début de séjour d'un livret avec la grille d'évaluation du projet pédagogique en stabilisant les objectifs atteints. Les animateurs disposent de fiches d'activités et évalueront à chaque activité les objectifs atteints du projet pédagogique.

## Hygiène et sécurité

Chaque enfant doit passer aux toilettes et se laver les mains avant chaque repas.

Fermer les portes à clés à partir de 9 h30

Ne pas laisser traîner d'objets dangereux (cutter, pointes...)

Quand il fait chaud, faire attention que chaque enfant porte une casquette, boive suffisamment d'eau et mette de la crème solaire.

Lors des sorties, toujours penser à prendre la trousse de secours, la liste des enfants, de l'eau et son portable en cas d'urgence.

Si un enfant se blesse, l'animateur doit faire les soins dans la salle d'infirmerie au niveau -1, les soins réalisés doivent être notés sur le cahier d'infirmerie. Ne pas hésiter à prévenir la directrice si la chute ou la blessure est importante.

## Journée type de l'enfant

7h30 / 9h30	Ouverture de l'accueil , animation libre
9h30/10h00	Appel Rituel du matin et présentation de la journée
11h30/12H00	Rangement/nettoyage du matériel et du mobilier Jeux libres Accueil des familles Rituels d'hygiène avant le repas Déplacement vers le lieu de restauration
12h00/13h00	Repas
13H00/13h15	Retour au centre

13h15/13H45	Temps calme , sieste pour les plus petits ou pour ceux qui en ressentent le besoin Accueil des familles
13h45/14h15	Animation libre
14h15/14h30	Rangement et lancement de l'activité
14h30/16h00	Temps d'activité
16h00/17h00	Goûter Temps de parole
17h00	Accueil des familles et animation libre
18h30	Fermeture du centre

***Centre de loisirs au hall des sports***



**Le plan d'eau biologique( proche du centre de loisirs)**



**La base nautique de la Seuge ( proche du centre de loisirs )**



***Le centre équestre ( proche du centre de loisirs)***



***La tour des Anglais à 10 min du centre de loisirs***



**Musée de la Bête du Gévaudan à 10 min du centre de loisirs**



**Centre de la Margeride ( où nous prenons nos repas ) à 15 min du centre de loisirs**



